

**COMMUNE Gournay**  
**Code\_insee: 36084**

## **LISTE DES SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE**

mercredi 25 octobre 2017

### **Gestionnaire : Agence Régionale de Santé du Centre**

Délégation Territoriale de l'Indre  
Cité Administrative - CS 30587

36019 CHATEAUROUX CEDEX

<b>Code S.U.P.</b>	AS1	<b>Description</b>	Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables et minérales		
<i>famille:</i> Conservation des eaux					
2336	Arrêté préfectoral du 19/02/2016  Déclarant d'utilité publique la dérivation des eaux et les périmètres de protection du forage de "Breuillat" du syndicat intercommunal des eaux de l'Auzon  Les prescriptions applicables aux différents périmètres de protection (immédiate et rapprochée) de ce captage sont indiquées dans l'arrêté préfectoral annexé au présent document.				
1238	Arrêté préfectoral du 25/07/1980  N° 80.3110/EQUIP/652/AGE portant servitude de visibilité d'élagage en bordure des chemins départementaux et communaux.  Les voies, la nature des points dangereux, zones, longueurs de la servitude sont détaillées dans l'arrêté joint au présent document.				

### **Gestionnaire : Département de l'Indre**

D.G.A.R.T.P.E.  
Hôtel du Département  
CS 20639  
36020 CHATEAUROUX CEDEX

<b>Code S.U.P.</b>	EL5	<b>Description</b>	Servitudes de visibilité sur les voies publiques
<i>famille:</i> Circulation routière			
1238	Arrêté préfectoral du 25/07/1980  N° 80.3110/EQUIP/652/AGE portant servitude de visibilité d'élagage en bordure des chemins départementaux et communaux.  Les voies, la nature des points dangereux, zones, longueurs de la servitude sont détaillées dans l'arrêté joint au présent document.		

### **Gestionnaire : R.T.E. / GMR Sologne**

21 rue Pierre et Marie Curie  
Tél 02 38 71 43 16  
Fax 02 38 71 43 99  
45140 INGRE

<b>Code S.U.P.</b>	I4	<b>Description</b>	Servitudes relatives au transport et à la distribution d'énergie électrique
<i>famille:</i>	Electricité		
<b>2337</b>	Loi du 15/06/1906 La commune est traversée par les ouvrages de transport d'énergie électrique suivants :  - LIAISON 225 kV N° 1 : EGUZON - MARMAGNE - LIAISON 225 kV N° 1 : EGUZON - MOUSSEAUX - LIAISON 400 kV N° 1 : EGUZON - MARMAGNE		

### **Gestionnaire : DGAC - Département SNIA Ouest**

Pôle de Nantes  
Zone Aéroportuaire  
CS14321  
44343 BOUGUENAIS Cedex

<b>Code S.U.P.</b>	T7	<b>Description</b>	Servitudes établies à l'extérieur des zones de dégagement concernant des installations particulières
<i>famille:</i>	Circulation aérienne		
<b>2335</b>	Arrêté ministériel du 25/07/1990 relatif aux installations dont l'établissement à l'extérieur des zones grevées de servitudes aéronautiques de dégagement est soumis à autorisation.  Voir arrêté ci-annexé, définissant les installations soumises à autorisation.		